

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
FONDÉE EN 1822

DES
SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs **GROUPES** de **ROANNE, VIENNE** et **VILLEFRANCHE-SUR-SAONE**

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; *Trésorier* : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{ France et Colonies Françaises 15 francs Etranger 20 —	
2.350 Membres	<i>MULTA PAUCIS</i>	Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du **Mardi 14 Janvier, à 20 h. 30**

1^o *Vote sur l'admission de :*

M^{lle} Gindre (Suzanne), 359, rue Saint-Martin, Paris (3^e), parrains MM. D^r Bonnamour et H. Gindre. — M. Mougenot (Maurice), 28, rue Villon, Lyon-Monplaisir, parrains MM. Gabier et Pitton. — M. Turriu (J.), 30, quai de Serin, Lyon, parrains MM. Jossierand et D^r Bonnamour. — M^{lle} Berthoin (O.), 26, quai de la Guillotière, Lyon, parrains MM. Nétien et Desvignes. — D^r Callot (Pierre), médecin du Dakar-Niger, Toukoto, Soudan (A. O. F.), *Parasitologie, Entomologie*, parrains MM. D^r Riel et Guillemoz.

2^o Nomination du Bureau.

3^o Rapport du Secrétaire général sur le mouvement de la Société.

4^o Questions diverses.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du **Samedi 11 Janvier, à 17 heures**

1^o Installation du Bureau.

2^o M. MOURGUE (de Marseille). — Notes zoologiques.

3^o D^r BONNAMOUR. — Présentation et analyse du livre du Professeur ROULE : « Les Poissons des eaux douces ».

4^o M. MERCIER. — De l'emploi des sientes dans la médecine populaire du XVIII^e siècle.

Nous faisons souvent des montages d'*Urania* sous verre, en les manipulant quand ils sont entièrement secs, et en n'hésitant pas à les saisir par les doigts au milieu de l'aile. Leurs écailles, si délicates à l'état frais ne se détachent jamais à l'état sec. Même observation pour les *Rhopalocérnes*, les *Bombycides*, les *Sphingides*, etc. Il n'y a que les *Lycaenides* qui deviennent plus délicats, moins cependant qu'à l'état frais.

Nous ignorons pourquoi cette opération n'a été décrite nulle part jusqu'à présent malgré l'aide qu'elle apporte aux amateurs de papillons. A Madagascar, nous l'avons apprise à tous nos amis entomologistes, et ceux-ci ont abandonné la méthode classique, qui, d'autre part, demande un peu plus de temps que la méthode de la pince.

La pince était parfois en usage, mais la méthode que nous décrivons est surtout commode par l'emploi d'une seule et large bande et spécialement par la possibilité de retenir en place les ailes par les doigts, sans aucun danger.

En terminant cette note, nous ne saurions assez remercier notre ami le lépidoptérologue français, J.-M. BÉDOC, qui nous a appris cette méthode en 1931.

Et nous revenons encore une fois sur le conseil précédemment donné. Ne vous hâtez pas d'étaler vos papillons. Laissez-les se dessécher sur une couche de ouatine, et alors seulement, en choisissant avec une facilité que l'on n'a jamais avec les papillottes, les meilleurs écahntillons, étalez-les par la méthode décrite avec la sécurité la plus absolue.

Je me permets de citer, à propos de la ouatine, le cas suivant. Ayant besoin d'un grand nombre d'*Urania*, je me les suis procurés chez un chasseur qui s'en occupe particulièrement. Or, il les conserve, bien que je le lui ai déconseillé, dans des papillottes. Cette méthode est assez nuisible pour ce papillon fragile car on risque de coincer sa longue queue dans un angle du papier. Nous avons dû, afin de choisir des exemplaires dépourvus de ce défaut, ouvrir et refermer plus de 400 papillottes !

Autre cas : mon préparateur, revenu d'une longue excursion, me rapporte plus de deux cents *Papilio* (représentant trois espèces, dont une assez rare), installés sur couches de ouatine, dans l'ordre de capture. Pendant qu'il prend son repas, en quelques quinze minutes, je dispose d'un temps suffisant pour trier toute sa chasse et la ranger par espèces sur de nouvelles couches, en isolant les exemplaires défectueux.

Encore un exemple : nous avons fait une chasse de nuit, des plus fructueuses. Au matin, l'inspection des flacons à cyanure nous permettait de dénombrer plus de 500 exemplaires. Quel temps aurait-il fallu pour installer le tout dans des papillottes ? En moins d'une heure, nous avons pu installer la chasse sur couches, avec un premier triage par espèces, et des notes sur chaque papier de recouvrement.

Emploi de l'enfumeur à abeilles pour la chasse aux insectes en général et aux orthoptères en particulier

Par G. DE VICHET (de Montpellier)

L'emploi de la fumée pour la chasse aux insectes est un procédé connu depuis longtemps. Il est signalé dans certains ouvrages d'entomologie qui traitent de la chasse, mais seulement pour la recherche des Coléoptères et à peu près uniquement pour déloger ces insectes des abris, troncs d'arbres, etc.

D'après l'enquête menée auprès de nombreux coléoptéristes, si la plupart

connaissent l'emploi de la fumée comme procédé de chasse, beaucoup ne l'ont jamais utilisée ou ne l'ont utilisée qu'en passant. M. J. THÉRONO, de Nîmes, par exemple, emploie la fumée « en chambre » pour déceler les microcoléoptères dans les produits de tamisage d'hiver. Il a vu le Dr CHOBAUT, d'Avignon, envoyer de la fumée de cigarette sur son parapluie après battage des huissons, pour obtenir le même résultat.

Des expériences, qui ont porté uniquement sur les Orthoptères, m'ont donné des résultats intéressants et utiles à connaître. J'ai pensé que les entomologistes, quelle que soit leur spécialité, pourraient en tirer profit.

I. *L'Enfumoïr*. — Le moyen le plus simple de produire de la fumée est d'utiliser la cigarette, le cigare ou la pipe.

Le commandant CARPENTIER me recommandait ce procédé pour découvrir les jeunes larves de *Bacillus rossii* (Phasme) dans les huissons de Chênes-Kermès, et maintes fois j'en ai reconnu l'efficacité.

Le Dr SÉRIZIAT (*Histoire des Coléoptères de France*, Paris, 1883, p. 42) utilisait une tige de roseau pour diriger la fumée sur un point déterminé, ce qui lui permettait d'atteindre les parties profondes des fentes rocheuses et d'enfumer les touffes les plus serrées. Il dit, avec raison, que ce léger perfectionnement peut donner lieu à des « chasses miraculeuses ».

L'inconvénient de ces deux procédés est d'exiger de l'entomologiste, tout d'abord l'usage du tabac, ce qui prive des avantages de la méthode les non fumeurs, et ensuite un effort constant qui se traduit rapidement par une réelle fatigue dans les chasses de longue durée.

C'est pourquoi de très bonne heure on a cherché à remplacer la cigarette par un appareil fumigène. En 1871, J. DE GAULLE notait déjà l'existence d'une *pipe en métal* imaginée par un membre de la Société Entomologique, en vue de la chasse aux insectes.

« Nous croyons, écrit-il¹, être utile en signalant aux entomologistes qui « ont l'avantage de n'être point fumeurs, un instrument inventé par un « membre de la Société Entomologique, qui permet au chasseur d'enfumer « les insectes sans qu'il soit obligé d'aspirer la fumée du tabac. C'est une « pipe de métal, de forme cylindrique ; à l'une des extrémités est le petit « orifice par lequel s'échappe la fumée et auquel on peut adapter un tuyau « en caoutchouc ; l'autre extrémité est filetée et reçoit un obturateur qui « se visse sur le corps de la pipe. L'obturateur est lui-même perforé de manière « à laisser passage à l'air insufflé par le chasseur.

« Pour se servir de cet instrument, on le bourre de tabac comme une pipe « ordinaire ; on place un morceau d'amadou allumé sur le tabac, et après « avoir rapidement vissé l'obturateur, on souffle.

« On obtient ainsi pendant quinze minutes un jet de fumée très puissant. »

Il ne semble pas que cet instrument ait eu beaucoup de vogue. Il n'est mentionné dans aucun des catalogues de fournitures entomologiques que j'ai eus entre les mains. Il faut en conclure que l'instrument laissait à désirer au point de vue pratique ; en effet, il a les inconvénients de la cigarette avec quelques avantages en plus.

Dans un catalogue de la Maison Winkler et Wagner, de Vienne, il est fait mention d'un « Fumigator » « pour enfumer les insectes dans les fentes « des écorces, les trous et autres cachettes, constitué par un tube effilé, un « tuyau de caoutchouc et une embouchure en os ». Ce catalogue porte la date de 1913 et ceux des années postérieures ne mentionnent plus l'instrument.

¹ Feuille des Jeunes Naturalistes, II, 1871, p. 128.

Le Catalogue de 1931 de la Maison Deyrolle porte l'indication d'un enfumoir qui, d'après les renseignements pris, se composerait d'une boîte servant de foyer et d'une grosse tubulure. Cet appareil serait, paraît-il, d'une vente peu courante.

La conclusion qui s'impose est que ces instruments ne doivent pas répondre à ce que l'on attend d'eux. En tout cas aucun d'eux ne peut donner de bons résultats pour la chasse des Orthoptères.

Il ne s'agit plus, en effet, d'insectes sous abris, mais d'insectes vivant en plein air. La fumée servira donc à l'exploration des buissons, broussailles, herbes, etc., pour y déceler les espèces qui, par leur immobilité et leur mimétisme passent le plus souvent inaperçues.

Ce procédé de chasse exige la production de fumée durant un temps dépassant couramment plusieurs heures, avec des interruptions très nombreuses, mais de courte durée, pour la capture des insectes.

Le prix de revient du combustible entre donc ici en ligne de compte ; aussi le tabac est-il à éliminer comme fumigène.

L'appareil parfait doit réunir au moins trois conditions : 1^o production de la fumée ; 2^o en temps voulu et en quantité indéfinie ; 3^o sans fatigue pour le chasseur.

Ces conditions se trouvent réalisées dans l'enfumoir dont se servent les apiculteurs.

Cet appareil est trop répandu pour qu'il soit nécessaire d'en donner une longue description. Le type le plus simple se compose d'un cylindre métallique servant de foyer et d'un soufflet sur lequel le foyer est fixé par deux pattes qui le maintiennent à distance du bois.

L'appareil se manœuvre avec une seule main, ce qui permet d'utiliser la main libre pour écarter les broussailles ou pour capturer les insectes. Il peut d'ailleurs être déposé sur le sol, ou même dans les buissons explorés, dans n'importe quelle position, il continue à brûler sans danger d'incendie.

Il existe des enfumoirs automatiques, mais ce perfectionnement a plus d'inconvénients que d'avantages pour la chasse où la formation ininterrompue de la fumée n'est nullement désirable.

Le prix modique de l'enfumoir qui varie, suivant les modèles, de 15 à 50 francs, son poids minime, certains ne dépassent pas 700 grammes, la valeur marchande insignifiante et même nulle des combustibles utilisés : carton ondulé, chiffons, feuilles sèches ou pauvres en eau (thym, aspic, romarin, etc.), en font un instrument vraiment pratique¹.

II. *La chasse aux Orthoptères.* — Si l'on consulte les travaux de FINOT, notamment *les Orthoptères de France* (1890), on y trouve seulement indiqués comme instruments de chasse : le filet fauchoir, le parapluie et l'écorçoir.

PANTEL, AZAM, BÉRENGUIER, KHEL, pour ne citer que les orthoptérolistes avec lesquels j'ai été en relations ou que j'ai connus, n'ont pas employé d'autres instruments.

Or, dans certains endroits, fauchoir et parapluie sont à peu près inutilisables. Dans les garrigues languedociennes, par exemple, le fauchage est presque partout rendu impossible par la nature de la végétation qui est constituée par des broussailles touffues et à tiges très dures : chênes-kermès, cistes, genêts épineux ou non, bruyères, etc., et le battage au parapluie ne

¹ Je dois la plupart des détails pratiques relatifs au fonctionnement de l'appareil à l'obligeance de M^{me} DAGUES, qui dirige à Montpellier, 49, Grand'Rue, la « Maison du Miel ». On trouve dans cette maison des enfumoirs de différents modèles et à divers prix.

donne que des résultats assez médiocres en raison du peu d'élévation de certaines de ces plantes au-dessus du sol.

Indépendamment du terrain, les Orthoptères s'opposent à l'utilisation régulière du fauchoir pour la raison donnée par FINOT (1890, p. 250). « Bien « que notre filet soit nommé fauchoir, dit cet auteur, il ne nous servira que « rarement à faucher. Ce procédé, si employé dans la chasse aux Coléoptères, « nous sera de peu de secours, en raison de l'agilité de nos insectes qui sautent « aisément hors du filet. »

Quant au battage au parapluie, quand il est praticable, il présente pour beaucoup d'Orthoptères un grave inconvénient ; les insectes à corps allongé, tels que les Phasmes, ou à corps peu résistant, comme les sauterelles, sont très souvent endommagés et même écrasés par les coups de cannes ou par l'entrechoquement des branches ; parfois même ils restent accrochés aux rameaux ou aux épines (genêts épineux, par exemple).

C'est dans les habitats de ce genre que l'enfumeur trouve son maximum d'utilisation. Comme le disait le commandant CARPENTIER, quelques bouffées de fumée permettent de se rendre compte si une plante héberge ou non des larves de Phasmes. Avec l'enfumeur l'exploration est à la fois rapide et complète.

La projection lente et intermittente de la fumée dans un buisson détermine rapidement le grouillement d'une foule d'Arthropodes moyens et petits dont on ne soupçonnait pas la présence. Toute la faune du buisson s'agite : Hémiptères, Coléoptères, Orthoptères, Lépidoptères, Aracnides même.

Grâce à l'enfumeur, j'ai trouvé, en novembre, décembre et février, des Phasmes dont la survie en plein air, durant l'hiver, n'était pas établie avec certitude ; j'ai capturé à l'automne des larves de très petite taille, et, au printemps, des imagos d'une espèce de mante non encore signalée dans la région.

L'emploi de la fumée m'a grandement facilité la découverte, dans les buissons, d'Orthoptères de grandes tailles, tels que les *Barbistes*, *Isophya*, *Ephippigera* et même *Saga*.

Conclusion.— Quelle est l'action de l'enfumage prolongé sur les insectes ? C'est, ici, une question secondaire. Il suffit de constater que la fumée les met dans un état d'agitation qui remplit le but désiré, savoir : déceler leur présence et permettre ainsi leur capture.

La chasse à l'enfumeur est particulièrement fructueuse pour la capture des insectes, qui par leur immobilité et leur mimétisme échappent aux investigations.

Les résultats obtenus pour les Orthoptères, en particulier, sont assez satisfaisants pour légitimer la publication de cette note destinée à faire connaître un instrument de chasse (l'enfumeur à abeilles), qui jusqu'ici n'était pas employé et que l'expérience a démontré utile et pratique.

Une « *Nebria* » des Pyrénées, race minor « de Lafresnaye » Serville

PAR M. J. JACQUET

C'est en 1820 que SERVILLE¹ décrit succinctement une nouvelle *Nébria* des Pyrénées, sur des exemplaires reçus de MM. DUFOUR et DE LAFRESNAYE, botanistes éminents, excursionnant dans les Pyrénées ; mais sa description, trop brève, peut s'appliquer à d'autres *Nébria*.

¹ *Faune française*, édit. 1, 1^{re} livr., Paris, p. 68.